

## Conseil d'école du 16 juin 2015 - école Saint Exupéry CHAURAY

Début de séance à 18h.

### Les membres du conseil d'école :

Mme Boulineau inspectrice de l'Education Nationale, absente excusée.

Présents :

Mr. Mathieu : Délégué Départemental de l'Education Nationale

Les enseignants de l'école :

Mr. Ruault : Directeur de l'école et président de séance

Mr. Gendron, Mme Laucoin, Mme Cailbault, Mr. Houitte, Mr. Decroix, Mr. Auchatraire, Mme Volleau, Mme Rivalleau, Mme Menay, Mme Texereau, Mme Jumeaux

Mr Auchatraire : Secrétaire de séance

Absents excusés : Mme Arrivé, Mme Millet, Mme Lalande, M Biraud, Mme Huort

Les parents élus aux élections du 14 octobre :

Mme Brothé-Guyon, Mme Racque, Mme Felix, Mme Métayer-Mirtil, Mr Brosseau, Mme Pissy, Mme Guillemet, Mme Caron, Mme Vidoni, Mme Renault, Mr Monteil, Mme Michel, Mr Brosseau, Mme Verdeau

Absentes excusées : Mme Pichon, Mme Mme Faure

L'équipe municipale :

Mme Musellec : Adjointe aux affaires scolaires

Mr. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

Absent excusé : Mr Brossard , Maire de Chauray

### Ordre du jour :

Bilans des actions de l'année

Effectifs prévus à la rentrée 2015

Rappel règlement intérieur

Restauration et garderie, nouvelle organisation des paiements.

Temps de responsabilité des adultes dans la journée d'un enfant à l'école ( rappel)

Projets de travaux et équipements

### Questions du comité des parents élus :

- Problème de stationnement devant la garderie
- Les enfants plus ou moins difficiles au self
- gestion des nouveaux paiements pour la restauration et la garderie
- les non remplacements d'enseignants absents.

### Bilans des actions menées dans l'école.

**Le projet éco école** au sujet de la biodiversité.

aquarium la Rochelle, construction de mangeoires, de nichoirs, les marais mouillés à Taugon, jachère fleurie, jardin potager, rencontre avec un apiculteur, sorties sur les bords de Sèvre avec des animateurs nature, exposition Yann Arthus Bertrand dans le hall de l'école, échange par mail et skype avec des bénévoles pour la protection des gibbons en Thaïlande, visites de zoos et ateliers

scientifiques, empreintes d'animaux...

l'école a déjà reçu sa labellisation pour les 3 années précédentes, en attente pour cette année.

### **Projets culturels**

Toutes les classes ont vu au moins un spectacle au moulin du Roc ou des Jeunesses Musicales de France.

Les classes de cycle 2 et de CM1 ont participé au projet école et cinéma ( 3 films dans l'année )

Les élèves de cycle 2 et de CM1-CM2 et CM2 ont participé au prix littéraire des Incos

Les élèves de CE2 ( Mme Huort) CM1 (Mme Lalande) et CM2 ( Karim Auchatraire) ont participé à l'opération « Le camion des mots » en février avec l'aide financière de la mairie et l'appui de Joseph Compostel

Visite de l'exposition Bernard Devisme et atelier arts visuels à Saint Marc La Lande pour toutes les classes.

Parcours rallye historique à Parthenay avec les CM1 ( Mr Decroix)

Visite du musée d' Agesci ( CM2 , Mr Auchatraire)

### **Liaison CM2-6ème :**

Projet littéraire, écriture en commun de parodies du Petit Chaperon Rouge à un spectacle pour les CM2 de Mr Auchatraire

Projet anglais, correspondance scolaire avec une classe de 6ème au collège.

Projet sportif ( sports collectifs) pour les CM1-CM2 de Mme Rivalleau

A la découverte des TAN (par demi-journée) pour les élèves de CM1-CM2 et CM2

**Rituels de messagerie** : les CM1-CM2 et les CM2 avec l'animateur TICE Laurent Métayer

### **Sécurité routière :**

Les CM2 et CM1-CM2 : Ateliers vélo dans l'école et journée vélo en 8 ateliers dans le cadre de la semaine du vélo avec la participation de Prévention Maif et des pompiers.

Sécurité routière pour les CM1 avec la gendarmerie.

Visite des TAN par les CM1-CM2 et CM2

**Découverte du monde** : sessions skype avec les navigateurs pour les CP et CE1.

Correspondance scolaire avec une classe anglaise ( CM1-CM2) La Clis de La Crèche ( CLIS de Saint Exupéry)

### **Activités sportives :**

rencontres USEP pour les CP-CE1 ( scholarugby, orientation, multi raid...)

USEP CM2 M Auchatraire avec l'école de Cherveux

kayak et canoë pour les CM2

activités aquatiques pour tous les élèves de CP et CE1 ( 10 séances )

Ces activités ne sont possibles que par la mise à disposition du bus scolaire , la disponibilité de Mr Fédeau et les subventions de l'APE et de la municipalité.

**IMPORTANT : toutes les informations concernant l'école sont visibles sur le site**

**<http://sites79.ac-poitiers.fr/chaurray/>**

**Pour information :**

coût d'un car = 140 € Chauray- Niort ( AR), Niort – La Crèche 130 €

Ecole et cinéma = 6,90 € les 3 séances

spectacle au Moulin du Roc = 4,5 €/enfant

Ateliers et visite exposition Saint Marc La Lande = 4,90 €/enfant

Mr Ruault ajoute que le nombre de sorties à la journée a diminué cette année, le coût des transports est de plus en plus élevé et le car communal est moins disponible utilisé pour les transports des activités péri scolaires.

**Effectifs prévus à la rentrée à ce jour :**

63 CP

71 CE1

59 CE2

72 CM1

64 CM2

total : 329

les enfants du voyage ne sont pas comptés dans ces effectifs.

L'effectif de la CLIS n'est pas encore connu pour la rentrée prochaine. Le maximum est 12 élèves pour ce type de classe.

**Rappel du règlement intérieur**

« Les parents préviennent l'école d'une absence de leur enfant, le matin même, (avant 9h) soit par un mot, soit par téléphone-répondeur au 05 49 08 06 80 ou par mail : ce.0790516G@ac-poitiers.fr.

En cas d'absence non signalée, l'école prend contact immédiatement avec les personnes responsables de l'élève afin qu'elles en fassent connaître les motifs. »

Certains parents se plaignent de ne pas être informés de certains problèmes pendant les récréations de la pause méridienne notamment quand l'enfant est responsable de bris de lunettes.

Mme Muselec demande de signaler les faits précis.

**Temps de responsabilités des adultes dans la journée d'un élève.**

Rappel sur la responsabilité :

- les enseignants sont responsables des enfants de 8h50 à 12h et de 13h20 à 16h30.

- la municipalité est responsable des enfants de 7h à 8h50, de 12h à 13h20 et de 16h30 à 18h30 et pendant les temps d'activités péri scolaires.

**Travaux prévus et demandés :**

1 parc à vélos

1 classe repeinte

1 local APS

Le local de rangement de l'accueil péri scolaire va être mis à la disposition de l'APE.

L'école a aussi besoin d'un local EPS . A partager avec l'APE ? A voir avec la municipalité.

**Self :** Depuis les vacances de mai, les enfant devraient terminer 2 plats, c'est forcer les enfants M.Printemps rappelle qu'il doit être contacté pour les situations particulières.

M. Gendron précise que certains enfants peuvent sortir sans manger suffisamment et que d'autres

refusent systématiquement de goûter. Il est nécessaire de les inviter à manger et à goûter. Il n'y a pas eu de changement dans l'accompagnement depuis le début d'année.

**Paiement restauration et garderie à la rentrée prochaine :**

Mr Printemps : informer de l'absence avant 9h. Les enfants inscrits à la cantine sont comptés systématiquement à moins que leur absence soit signalée auprès de l'école.

Un courrier a été adressé à chaque parent qui explique comment faire avec les tickets en fin d'année. Ils pourront être restitués au début de l'année scolaire 2015 et décomptés (idem pour les cartes de garderie)

**Non remplacement des enseignants absents :**

En cas d'absence d'un enseignant, le directeur informe l'inspection qui gère les remplacements (priorité aux petites écoles). En cas de 3 enseignants absents non remplacés, c'est plus difficile. Les parents souhaitent des informations précises pour réaliser une action et faciliter les remplacements.

**Stationnement devant la garderie :**

Du personnel municipal se gare sur les places de stationnement devant l'accueil péri scolaire. Mr Printemps vient d'évoquer ce sujet avec les responsables du personnel.

Le secrétaire : Mr Auchatraire

Le président de séance A.Ruault